

DIPLOMES OCTROYÉS PAR LES BUREAUX D'EXAMINATEURS.

BUREAU CATHOLIQUE DE QUÉBEC.

ECOLE ÉLÉMENTAIRE, 1^{ère} Classe, (F) :—Mlles Anna Beaudry, M. Sophie Céline Bélanger, Denise Ludvine Benoit dite Abel, M. Julie Couture, M. Joséphine Demers, Adéline Hamel, M. Clara Avelina Lemay et Maria Victoria Thivierge.

ECOLE ÉLÉMENTAIRE, 1^{ère} Classe, (A) :—Mlles Margaret Bulger et Sarah Hogan.

ECOLE ÉLÉMENTAIRE, 2^{de} Classe, (F) :—Mlles M. Philomène Bélanger, Marie Joséphine Bélanger, M. Emma Bernier, M. Camille Bertrand, Rose de Lima Bissonnet, M. Philomène Blais, M. Lésanie Brochu, M. Eulalie Caron, Odile Côté, Elmina Croteau, M. Louise Alvina Gauron, M. Sophie Frenette, M. Anne Germain, M. Vitaline Gosselin, M. Domitilde Langlois, veuve Ls. Lavoie (alias M. Alvina Joséphine Hamel,) M. Emma Leclerc, M. Adéline Lemieux, M. Joséphine McKinnon, M. Anne Mercier, M. Vitaline Archange Paradis, Perpétue Roy et Léa Vézina.

ECOLE ÉLÉMENTAIRE, 2^{de} Classe, (F. et A.) :—Mlle M. Zénaïde Bernier.

ECOLE ÉLÉMENTAIRE, 1^{ère} Classe, (F) et 2^{de} Classe (A) :—Mlle M. Anaïs Collin.

ECOLE ÉLÉMENTAIRE, 2^{de} Classe, (A) :—Mlle Catherine Murphy.
2 Mai 1871.

N. LACASSE, Secrétaire.

BUREAU CATHOLIQUE DE QUÉBEC.

ECOLE ÉLÉMENTAIRE, 1^{ère} Classe, (F) :—Mlles Marie Lucie Virginie Blais, M. Elmire Bernier, M. Anne Marcelline Groleau, Marie Roy, M. Eloïse Exilda Vidal et Marie Odile Watters.

ECOLE ÉLÉMENTAIRE, 1^{ère} Classe, (F) et 2^{de} Classe (A) :—Mlle M. Louise Geneviève Verrault.

ECOLE ÉLÉMENTAIRE, 1^{ère} Classe, (A) :—Mlles Mary Ann Fackney, Marguerite Elizabeth Trumble et Emma Ann Trumble.

ECOLE ÉLÉMENTAIRE, 2^{de} Classe, (F) :—Mlles Marie Baillargeon, M. Lumina Beaudet, Philomène Berthiaume, Flavie Adéline Bilodeau, M. Anne Blais, M. Caroline Bonneau, Rosalie Corriveau, Zoé Couture, M. Virginie Déry, M. Azélie Deseint dit St Pierre, M. Emélie Cléopée Dugal, Virginie Thersile Duperré, Joséphine Jobin, M. Lazarine Lamontagne, M. Emélie Longchamp, M. Edia Pelletier, Joséphine Richard, M. Mélanie Vermette et M. Philomène Vézina.

ECOLE ÉLÉMENTAIRE, 2^{de} Classe, (F. et A.) :—Mlle Joséphine Honorine Grenier.
1er août 1871.

N. LACASSE, Secrétaire.

RÉVOCATION DE DIPLOME.

Le Conseil de l'Instruction Publique, à sa séance du 14 juin dernier, a révoqué le diplôme de Melle. Emilie Roy dite Desjardins, en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par la 22^{ème} Clause du Chapitre 15 des Statuts Refondus du Bas-Canada.

ERRATA DANS LE DERNIER NUMÉRO DU JOURNAL.

Ordre en Conseil, 8 septembre '871 : Au lieu de François Deschênes, lisez François Desbiens.

Ordre en Conseil, 18 septembre 1871 : Au lieu de James Leslie, lisez James Lillie.

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

QUÉBEC, PROVINCE DE QUÉBEC, OCTOBRE, 1871.

Conseils sur l'Art d'Improviser.

Sous ce titre, nous publions, sur une autre page, un extrait du traité remarquable de M. Edouard Laboulaye, intitulé : *Rhétorique populaire ou l'Art de parler dans les réunions publiques.*

De prime abord, le lecteur serait peut-être tenté de croire que ces conseils ne peuvent s'adresser qu'aux maisons d'éducation supérieure, aux élèves très avancés, ou même seulement aux hommes de profession exposés à parler en public.

Ce serait une grave erreur. Pour le commun des hommes—abstraction faite des talents spéciaux—il n'est plus temps, à un certain âge, d'apprendre à parler en public.

L'art oratoire, comme d'ailleurs tous les autres exercices du corps ou de l'intelligence, a besoin, pour s'établir facilement et effectivement chez un sujet, d'y rencontrer toute l'élasticité de la jeunesse, toute la souplesse, la malléabilité de l'enfance même.

On s'imagine bien à tort que le talent de parler est un don tout spécial réservé à un nombre fort restreint, d'êtres privilégiés, et qu'à moins d'avoir quelque marque certaine et élatante de ce feu sacré, il est complètement inutile de pratiquer la parole. Rien n'est moins vrai. Je conçois que l'art oratoire a, comme toutes les autres branches des connaissances humaines, ses hauteurs et ses bas-fonds, ses splendeurs et ses obscurités. Mais ce qu'il y a de certain, en même temps, c'est que tout homme, ordinairement constitué peut, s'il a été formé dès son jeune âge, arriver à parler facilement, agréablement et même d'une manière remarquable devant un public.

Il ne faut pas en outre croire que le talent de la parole n'est nécessaire qu'aux prédicateurs, aux avocats ou aux hommes politiques. Chacun, dans sa sphère, a besoin de pouvoir, à un moment donné, exprimer ses idées d'une manière convenable, et il n'est personne qui, de notre temps ne doive acquérir quelques notions de l'art de parler en public. Il est rare, en effet, qu'il n'arrive pas, plusieurs fois dans la vie, une occasion où l'on regrette amèrement d'être hors d'état de s'expliquer clairement pendant un quart d'heure ne fût-ce que dans une réunion de famille ou devant un magistrat.

M. Laboulaye dit : " Les américains ont fait de l'éloquence un des éléments de la liberté. Dans chaque école américaine, on enseigne aux enfants l'art de lire à haute voix, d'improviser et d'approprier le geste à la parole. Il n'est pas de citoyen, si pauvre qu'il soit, qui n'apprenne à communiquer ses idées, et ne puise dans cet exercice une étonnante facilité d'élocution."

La chose se pratique aussi dans nos écoles et collèges. Seulement on ne commence peut-être pas ces exercices assez de bonne heure, et on n'y consacre peut-être pas tout le temps que le sujet semble mériter ; car s'il n'est pas donné à tout homme de devenir orateur distingué, chacun doit au moins apprendre à parler convenablement et à dire bien ce qu'il veut dire.

Il est bon d'habituer les enfants à penser et à raisonner par eux-mêmes ; mais il est important, surtout, de leur apprendre dès le commencement, non seulement à avoir des idées, mais à pouvoir les exprimer facilement, nettement, agréablement. Il faut les forcer à secouer tout d'abord, cette torpeur des membres et des yeux, cet empesage des bras surtout, en un mot, cet état guindé de toute la personne dont il est impossible de se débarrasser une fois que les muscles en sont empreignés.

La chose est plus facile qu'on ne le pense. Il ne s'agit que de s'y mettre. Un peu de travail bien entendu chaque jour, et au bout de l'année on est tout étonné des progrès accomplis, et du peu de fatigue qu'ils ont coûté.

Nous attirons l'attention spéciale de nos jeunes lecteurs sur la jolie fable de Jussieu que nous publions dans ce numéro. Elle se rapporte à deux autres fables que nous avons déjà publiées à la page 98 du 2^{me} Volume (année 1858) : *La Cigale* et *la Fourmi*, par Lafontaine et *La Cigale, la Fourmi et la Colombe*, par Lachambaudie.